



Peoples Trust

COMPAGNIE DE FIDUCIE PEOPLES

DIVULGATIONS PUBLIQUES

(PRATIQUES DE SOUSCRIPTION DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS)

Au 30 Juin 2024

Politique de divulgation

Le présent document fait état des divulgations par la Compagnie de Fiducie Peoples (« CFP ») conformément à la ligne directrice B-20, Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels, du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »). Ces divulgations visent à offrir aux participants au marché une plus grande transparence, davantage de clarté et une plus grande confiance du public dans les activités de souscription de prêts hypothécaires résidentiels de la CFP.

Ces divulgations sont publiées tous les trois mois dans la partie divulgation réglementaires du site Web de la CFP.

Le rapport fait l'objet d'un examen interne, mais il n'a pas été vérifié par les vérificateurs externes de la CFP.

Divulgations propres aux prêts hypothécaires

Pour les prêts hypothécaires résidentiels, l'on a recours dans le cadre du processus d'approbation des demandes de crédit à une combinaison de critères touchant la politique de prêt, de directives sur les prêts et de souscriptions. Les principaux facteurs pris en considération sont l'abordabilité, le dossier de crédit et d'emploi, la nature du revenu, la qualité de la garantie et le ratio prêt-valeur (« RPV ») de la propriété résidentielle. Aux fins des présentes divulgations, le « prêt hypothécaire résidentiel » comprend un prêt consenti à un particulier qui est garanti par une hypothèque sur un immeuble résidentiel (c'est-à-dire un immeuble d'un à quatre logements). À l'heure actuelle, la CFP n'offre pas de marges de crédit adossées à un bien immobilier. Le RPV constitue une évaluation du pourcentage de la valeur des sûretés qui peut être utilisé pour appuyer le prêt.

Une analyse du montant et du pourcentage du total des prêts hypothécaires résidentiels qui sont assurés par rapport à ceux qui ne le sont pas, regroupés en fonction de la concentration géographique, figure dans le tableau qui suit. Aux fins de la présente section, le terme « assuré » s'entend des prêts hypothécaires résidentiels qui sont assurés par la SCHL contre le défaut de paiement de l'emprunteur (les chiffres sont véritables).

| Type/Province | Au 30 Juin 2024 | | | | Total |
|-------------------------|-------------------------------------|---------------------------|---------------------------------|-----------------------|----------------------|
| | Principal résiduel non assuré | Pourcentage non assuré | Principal résiduel assuré | Pourcentage assuré | |
| Colombie-Britannique | 20 865 830. | 31,53% | 344 179 854. | 17,35% | 365 045 684. |
| Alberta | 5 619 491. | 8,49% | 507 208 750. | 25,57% | 512 828 242. |
| Ontario | 39 701 406. | 59,98% | 914 629 867. | 46,10% | 954 331 273. |
| Quebec | . | ,% | 110 517 645. | 5,57% | 110 517 645. |
| Manitoba | . | ,% | 42 862 088. | 2,16% | 42 862 088. |
| Saskatchewan | . | ,% | 56 621 233. | 2,85% | 56 621 233. |
| Terre-Neuve-et-Labrador | . | ,% | 3 985 374. | ,20% | 3 985 374. |
| Nouvelle-Écosse | . | ,% | 1 650 319. | ,8% | 1 650 319. |
| Nouveau-Brunswick | . | ,% | 2 319 504. | ,12% | 2 319 504. |
| Total | 66 186 727. | 100,00% | 1983 974 634. | 100,00% | 2050 161 362. |

Le tableau suivant indique le pourcentage des prêts hypothécaires résidentiels classés en fonction des périodes d'amortissement.

| Amortissement | Au 30 Juin 2024 | |
|----------------------|-----------------------|----------------|
| | Principal résiduel | % |
| Intérêts seulement | 1 600 000. | ,8% |
| Moins de 20 ans | 130 966 511. | 6,39% |
| 20 – moins de 24 ans | 193 954 476. | 9,46% |
| 25 – moins de 29 ans | 1430 941 678. | 69,80% |
| 30 – moins de 34 ans | 263 538 533. | 12,85% |
| 35 ans et plus | 29 160 163. | 1,42% |
| Total | 2050 161 362. | 100,00% |

Le tableau qui suit indique le RPV moyen pour le total des prêts hypothécaires résidentiels non assurés nouveaux à la fin du premier trimestre (T2, regroupés en fonction de l'emplacement géographique

| RPV | T2 2024 | |
|----------------------|-------------------------|--------------------------|
| | Montant en principal | Pourcentage RPV moyen |
| Colombie-Britannique | . | 0.00% |
| Ontario | . | 0.00% |
| Total | . | |

L'incidence que pourrait avoir un ralentissement économique sur les prêts hypothécaires à l'habitation de l'entreprise est jugée faible, puisque le portefeuille non assuré représente moins de 10% de l'ensemble de notre portefeuille de prêts hypothécaires pour habitations unifamiliales. Le portefeuille non assuré est souscrit de manière prudente, limité à certains marchés et présente un rapport prêt-valeur moyen de 66.91%. Le portefeuille de prêt hypothécaire à l'habitation est bien sécurisé et a un rapport prêt-valeur bien en dessous de la limite maximale de 80 %.

SEO